

Compte-rendu d'exposé
Le modèle westphalien : émergence, fonctionnement, persistances.
Exposé de Andrey V. Kuznetsov

La souveraineté territoriale a l'ère de la mondialisation se constitue-t-elle encore selon le modèle Etatique westphalien ? Voici la problématique à laquelle l'exposé de l'intervenant par une analyse de la progression du modèle westphalien tente de répondre. Face à la répartition explosive d'acteurs non-territorialités, les plus emblématiques étant les ONG et les réseaux terroristes comme *al-quaiida* et l'accroissement des flux financiers dans un réseaux globale, les Etats se trouvent bel et bien devant une crise envers leur souveraineté. Néanmoins, ce sommaire de l'exposé et de la discussion qui a suivi à pour vocation de souligner la remise en question de certains concepts fondamentaux sur ce sujet.

Émanant du conflit historique de la Guerre de Trente Ans, le modèle westphalien est avant tout une révolution dans la conceptualisation de l'organisation de l'espace politique. Alors que le Saint Empire Romain Germanique en collaboration avec le Pape régnaient dans un ordre vertical à plusieurs échelons sur les peuples qui se voyaient ainsi dépendant à plusieurs autorités, certains pays, notamment la France et les Pays-Bas se voulaient autonomes et souverains dans leurs territoires. La victoire de cette dernière logique politique marquera la montée en puissance du modèle westphalien qui correspondra à une juridiction exclusive dans l'intérieur de ces frontières territoriales. En désignant les Etats comme unique acteur légitime au niveau international, le modèle westphalien créa le nouvel ordre en termes de relations internationales. Il impliquera de fait l'absence totale d'une autorité supranationale et en même temps avancera le principe de non-ingérence. Ce sera, désormais dans la compétition des ressources et de territoire,

qui symbolisaient la sécurité et le pouvoir entre les pays européens, que le modèle échouera dans sa vocation d'installer un ordre de paix au niveau national et international.

À l'aube de la mondialisation, la communauté internationale observe tout de même la mise en œuvre de réseaux transnationaux. Un système qui fait en sorte de reconfigurer les aspects de distance par la mobilité et fluidité mondiale de capitaux et d'information qui échappent au cadre des territoires nationaux. L'économie mondiale et ses acteurs, objets symboliques de ce développement de réseaux, agissent ainsi hors du schéma westphalien par la redistribution de leurs filiales et de leurs centres de production au-delà des frontières nationales. En conséquence, face aux entreprises multinationales, toute référence nationale d'un produit se perd dans la diversité de ses origines. Reste à mentionner la forte émergence d'une régionalisation du monde qui démontre bien la faiblesse du modèle westphalien à répondre aux nouvelles circonstances économiques qui nécessitent un affaiblissement des frontières en accord avec les principes du libre marché. Dans la même tendance de reconfiguration de relations internationales par le rapetissement des distances, le développement des technologies militaires et les révolutions qu'a subi l'industrie de communication transforme la position de l'Etat d'un rôle d'action à un rôle de réaction. De plus, les problèmes de l'environnement font partie d'une série de difficultés par essence non territorialisées qui s'adressent à l'entité de la civilisation humaine. Ces problématiques mondiales croissantes donnent en large partie une certaine légitimité aux ONG qui se veulent représentant d'une société civile majoritairement « anational ». En dernier lieu, l'exportation du modèle westphalien dans les aires au-delà de son lieu de naissance accentue les querelles ethniques et tribales ce qui a amené une aggravation importante en termes de guerres civiles. L'intervenant a conclu d'une manière interrogative selon laquelle la contestation de la souveraineté étatique par la mondialisation pourrait être suivie par un nouvel ordre basé sur des principes de communauté et souveraineté au-delà des distances et des territoires.

Bien évidemment, la notion encore très contestée de la désintégration du modèle westphalien met en avant une multitude de perceptions du système en place au XXIème siècle. L'enchaînement au débat a donc pu permettre l'éclaircissement de certaines de ces constats. La question sur l'essence de la souveraineté était bel et bien au cœur de ce débat. Souvent amalgamée avec le concept d'autorité, la souveraineté suppose, dans une telle compréhension une forte connotation personnelle ce qui est la cause de l'accumulation d'acteurs légitime sur la scène internationale. Tout de même, une complexité élevée au niveau international ne veut pas nécessairement dire perte de pouvoir des Etats. L'exemple mentionné était la multiplication et l'ampleur de plus en plus importantes des ONG d'origine généralement occidentale qui par leur noble vocation pour la sécurité mondiale défendent indirectement les intérêts des Etats aux rôles internationaux majeurs. En conséquence, le système dans le cadre du modèle westphalien face à la mondialisation peut être caractérisé par un chevauchement des réseaux à la fois interconnectés et interdépendants.